



Traité Mégila

Michna 3 - Chapitre 1

איזה היא עיר גדולה, כל שיש בה עשרה בטלנים; פחות מכך, הרי זה כפר. אבל אמרו, מקדימים ולא אחרים. אבל זמן עצי הכהנים, ותשעה באב, חגיגה, והקהל מאחרין ולא מקדימים. אף על פי שאמרו מקדימים ולא אחרים, מותרין בספק ובהענין ובמתנות לאביונים. אמר רבי יהודה, אימתי, במקום שנכנסין בשני וחמשי; אבל מקום שאין נכנסין לא בשני ולא בחמשי, קורין אותה בזמןה.

Qu'appelle-t-on une grande ville ? Toute [agglomération] où il y a 10 Batlanim (personnes disponibles qui consacrent leur journée à l'étude) S'il y en a moins, il s'agit d'un village. A leur sujet, on a dit : on peut avancer la date (du 11 au 13 Adar) mais on ne la retarde pas. En revanche, à propos de la date à laquelle les Cohanim doivent fournir le bois, la date du 9 Av, celle de l'offrande da 'Haguiga et celle du Haq-hel (Rassemblement du peuple), on peut les retarder mais pas les avancer. Bien qu'on ait dit : On peut avancer la date mais on ne la retarde pas, il est cependant permis de prononcer une oraison funèbre, d'observer un jeûne et de distribuer les dons aux pauvres. Rabbi Yehouda dit : Dans quel cas ? Là où l'on se réunit le lundi et le jeudi, mais dans les localités où on ne se rassemble ni le lundi ni le jeudi, on ne la lit qu'à la date prescrite.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions